COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

FN DATE DU 15 JANVIER 2015

Etaient présents : Jacky MOULIN, Maire,

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Marie-Christine Leclercq, Raymonde Joigneault, Laurence Patru, Jean-Marc Page, Philippe Héritier, Dominique Véret, Louis-Philippe Forey, Pascale Gatti-Chevillon.

Excusé: Daniel Podechard

Mr Daniel Podechard a donné pouvoir à Mr Jacky Moulin

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Madame Françoise Bosch, coordonnateur communal, fait le point sur le recensement de la population 2015 qui commence.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LES SERVICES DU CONSEIL GENERAL (MICA)

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2015 avec les services du Conseil Général (MICA) concernant le projet d'aménagement du village.

« Description opération :

La commune souhaite mener une réflexion afin d'aménager l'ensemble des voies de la commune en intégrant l'ensemble des besoins et usages, notamment :

- le stationnement,
- les cheminements piétonniers,
- une éventuelle révision du plan de circulation,
- l'accès aux commerces et services...

Éléments évoqués/proposés :

- ▶ L'ATESAT a déjà réalisé, il y a quelques années, des propositions d'aménagement de la Grande Rue. La commune n'avait alors pas donné suite en raison d'une estimation des travaux trop importante par rapport à l'investissement que souhaitait faire la commune.
- ▶ Divers travaux ont été menés, sont en cours, ou à venir et sont à prendre en compte dans le cadre des futurs travaux. Il s'agit notamment :
 - des travaux d'assainissement réalisés par la CC (pose de conduites sous chaussée), terminés ou en cours,
 - des travaux d'enfouissement des réseaux (SICECO) à venir,
 - des travaux de remplacement de conduites d'eau potable (2 conduites de 720m sous la grande rue, la place de l'église et la rue de la gare), à venir.
- Les problèmes et enjeux mentionnés lors de la réunion :
 - problèmes de circulation piétonne, routière et de stationnement dans la Grande Rue,
 - arrêts de car sur la RD974 : pas de matérialisation,
 - sortie du chemin neuf sur la RD974 : interdiction de tourner à gauche.
- ► Afin de traiter ces problèmes, plusieurs solutions seront étudiées :
 - une révision du plan de circulation en profitant des 3 voies parallèles et des 3 voies perpendiculaires à la RD974 (mise en sens unique de certaines voies...).

- des aménagements de voirie permettant d'apaiser la circulation dans la Grande Rue tout en offrant des places de stationnement et des cheminements piétons aux normes (chicanes, écluses, stationnements en quinconce, mise de la voie de plain pied, mobilier urbain...).
- L'aspect « patrimonial » de l'aménagement sera un élément important pour la mise en valeur du village (l'église est classée au titre des monuments historiques).
- ▶ Parallèlement à ce projet d'aménagement global, il sera également nécessaire de proposer une hiérarchisation et une estimation de la réfection de chacune des voies communales.
- ▶ Vu l'ampleur du projet, la commune devra prendre les services d'un prestataire privé (bureau d'études) qui l'accompagnera dans la phase de conception du projet ainsi que dans le suivi des travaux.

Subventions:

- ▶ Ce projet peut bénéficier de subventions au titre des Amendes de police et/ou du fonds cantonal de développement Territorial-FCDT (selon le type de travaux à réaliser). Ces aides sont cumulables et peuvent atteindre au maximum une subvention de 50% du montant des travaux.
- ▶ Pour les petits travaux d'investissement sur domaine public communal, la commune peut solliciter le programme de subventions « Village Côte-d'Or » (50% de subventions pour 10 000 € de travaux maximum). Ce programme ne peut pas être sollicité pour de la voirie si vous avez fait appel au FCDT dans une même année.

Actions à conduire :

▶ La MiCA procédera au montage d'un cahier des charges en vue de recruter un maître d'œuvre privé qui aura en charge la conception et le suivi des travaux. Ces éléments seront fournis à la commune au plus tard en semaine 13. »

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Mrs Léonard Dillenschneider et Philippe_Héritierfont le point sur les travaux assainissement. Partie NOIROT :

L'entreprise Noirot a terminé les travaux de la Rue de la Gare et commence les travaux de pose du collecteur Rue du Petit Paris. Ces informations seront transmises au Conseil Général de la Côte d'Or, services des Transports Scolaires, concernant le rétablissement de l'arrêt du bus Rue de la Gare.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FCDT ET DES AMENDES DE POLICE 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à la réalisation des travaux de voirie et de pose de panneaux « Stop » sur la Commune de Corgoloin en 2015.

- L'Assemblée accepte les devis estimatifs des travaux de voirie établis par l'entreprise Noirot pour : -la réfection de trottoirs le long de la Route Départementale 974 pour un montant HT de 4610.00ε -la réfection de l'Impasse de la Truode, voie communale, pour un montant HT de 6861.75ε
- L'Assemblée accepte le devis estimatif de l'entreprise Europe Affiche pour la pose de deux panneaux « Stop » à l'intersection de la Voie Romaine Chemin de Monsieur, RD N°2, en agglomération pour un montant HT de 630.00€

Le Conseil Municipal définit le plan de financement joint.

Le Conseil Municipal décide de demander au Conseil Général de la Côte d'Or des subventions au titre du Fonds Cantonal de Développement Territorial et de la répartition du produit des amendes de police.

Le Maire demande aux commissions communales de réfléchir sur leurs besoins en vue de la préparation du Budget Primitif 2015. Ces propositions pourront être présentées lors de la prochaine séance du 12 février 2015.

REPAS DU 15 MARS 2015

Il est décidé de lancer les inscriptions pour le repas du 15 Mars prochain qui sera servi à la salle des fêtes de Corgoloin pour les personnes nées à partir de 1944 et plus. Des devis seront demandés auprès de différents traiteurs. L'orchestre de « Gérard Puech » étant déjà retenu pour animer en musique cette journée.

Une participation financière de 15€ sera demandée aux conjoints plus jeunes.

FETE DE LA MUSIQUE DU 21 JUIN 2015

Des idées sont émises quant à l'organisation de la fête de la Musique du 21 Juin 2015.

FESTIVITES DU 13 JUILLET 2015

Des réflexions sont lancées concernant ces festivités. Une toute prochaine réunion sera fixée à ce sujet.

REUNION FIXEE LE 7 FEVRIER 2015 à 10H Place de la Mairie pour cibler les panneaux de signalisation à changer dans le village

Fin de la séance à 22h